

TENNIS CLUB BAZIEGE

ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2020/2021

Salutations et remerciements aux membres présents

➤ Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport sportif
- Rapport école et animations
- Présentation du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel
- Questions diverses

➤ RAPPORT MORAL

L'effectif du club est en augmentation, nous avons enregistré de nouvelles inscriptions et constaté l'adhésion de membres pratiquant le tennis loisir, mais aussi de joueurs désirant prendre des cours. Ce sont les effets induits de la couverture des courts 3 & 4 qui se poursuivent, nous avons enregistré 210 adhésions cette saison.

Cette année a été gravement impactée par la crise COVID 19. Le développement des effectifs du club a été freiné par les contraintes sanitaires, la saison 2022 sera encore une année de transition en attendant un retour à la normale en 2023 si la pandémie est réduite.

Les tournois et les compétitions, tant individuels que par équipe, ont été annulés tout comme les festivités conviviales.

Les 50 ans du club n'ont pu être organisés.

Pour l'activité école de tennis

Cette année, les courts couverts ont permis d'assurer tous les cours, et ce malgré le confinement de octobre à juin. Des aménagements ont cependant permis de continuer l'activité dans des conditions particulières.

Il faut remarquer que Stephan a fait preuve d'une grande adaptabilité en matière de planning. A chaque mesure d'assouplissement, le planning a été adapté pour que le plus grand nombre d'élèves puisse prendre des cours. Les parents ont été admirables en acceptant tous ces changements et les enfants ont été mignons en acceptant les modifications des groupes.

Au final, les stages de rattrapage ont permis de compenser les pertes initiales de séances, certains ont même dépassé le quota d'heures annuel.

Pour certains enfants, ces stages ont même permis une bonne progression du niveau, le rythme des leçons ayant été plus soutenu.

Le protocole spécifique en adjoignant un assistant à Stephan pour les cours lorsque les enfants sont nombreux a été maintenu, ce sont **Bastien, Calista, Guy, Bastien, Baptiste, Yann et Milo** qui ont assuré les séances avec Stephan.

Les cours du samedi matin assurés par Olivier Samson ont eu du succès, nous maintiendrons ces créneaux pour la saison prochaine.

L'organisation du club autour des couverts

L'organisation en place :

- Nous avons doublé certains cours pour libérer des créneaux, accueillir plus d'enfants mais aussi gérer des groupes plus importants pour mieux gérer les différents niveaux
- Nous avons condensé les compétitions pour libérer le plus tôt possible les courts pour les pratiquants en loisir. Cela signifie que le dimanche, les courts couverts sont systématiquement réservés pour abrégé l'occupation des courts en cas de compétition, mais que dès les matchs terminés, les courts sont libérés.
- Libérer le plus souvent possible les courts en soirée pour les pratiquants en loisir

Les projets du club

Construction de deux courts de padel semi-couverts.

L'investissement sera financé par la réserve financière, cumulée avec la subvention fédérale.

L'avancement du projet a bien progressé depuis la dernière AG.

En collaboration avec la municipalité, nous avons déposé un Avant-Projet Sommaire auprès des services de l'Architecture et du Patrimoine.

Le projet a reçu un accord de principe, ce qui signifie que la municipalité pourra d'ores et déjà déposer un permis de construire.

Le projet initial d'un court extérieur s'est transformé en deux courts semi-couverts.

La municipalité est sur le point de signer un contrat avec une société qui assure la promotion de la production d'électricité photovoltaïque. Cette société, en contrepartie de l'exploitation de la production électrique, offrira le bâtiment à la commune.

Le projet initial devait se situer devant le club house et le mur d'entraînement. Les dimensions du bâtiment photovoltaïque ne permettent pas de maintenir le projet à l'emplacement prévu.

La municipalité envisage de positionner le projet à la place du skate Park. Ce nouvel emplacement, permettra de pouvoir utiliser partiellement la dalle existante.

Le skate-park sera reconstruit sur le parking actuel réduisant ainsi les nuisances sonores liées à la pratique de ce sport.

Enfin, ce préau pourrait permettre d'implanter dans une partie du bâtiment un boulodrome couvert, futur équipement prévu dans les projets municipaux.

A ce jour, le club a procédé une étude préliminaire qui a été remise à la municipalité. Le Conseil municipal devra valider ce projet qui sera intégré dans le projet global d'aménagement de la plaine d'Amont. La commission travaux de la municipalité devra faire avancer le projet pour déposer un permis de construire. Le permis de construire accepté, la phase construction pourra alors débuter.

Rapport des activités subventionnées

La saison 2022, libérée des contraintes sanitaires, verra se réaliser des activités nouvelles au club

- Tennis à l'école
En accord avec l'ANS, nous allons organiser le tennis à l'école élémentaire dans le cadre du PEDT
- Tennis adapté
En accord avec l'ANS, nous allons accueillir des joueurs du foyer Pierre Henri pour une initiation encadrée
- Sport Santé
En accord avec l'ANS et les professionnels de santé du canton, nous allons organiser des séances de tennis pour les patients en convalescence
- Tennis en période périscolaire
En accord avec l'ANS et le service municipal d'animation périscolaire, nous allons assurer une animation des élèves d'avril à juin pour deux classes

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité

➤ **Bilan de l'école de tennis sur la saison 2020-2021 :**

- Cette saison nous avons 90 enfants et 38 adultes soit un total de 128 élèves fréquentant l'école de tennis répartis en 29 groupes du lundi au samedi matin. Une légère baisse du nombre d'enfants (moins 7 enfants) pour une hausse de 5 adultes. Pour encadrer l'école, nous étions 3 DE à savoir Jérémy Blandin les lundis et mercredis soirs, Olivier Samson les samedis matins et Stéphan Martinasso pour les soirs en semaine et les mercredis après-midi.
- L'école continue d'accueillir les joueuses et joueurs du mini tennis (4 ans) aux adultes, du loisir à la compétition.
- Le créneau dédié à la préparation physique n'a pas été reconduit cette saison car la saison s'annonçait compliquée avec la pandémie à venir.
- Cette saison s'est vue perturbée par le Covid 19, deux confinements et des horaires de couvre-feu mis en place qui nous ont contraint à faire fonctionner l'école de tennis pendant les périodes de vacances

scolaires pour les enfants et les samedis après-midi pour les cours adultes afin de rattraper des cours annulés.

- Cette organisation a permis à tous les enfants de moins de 14 ans de pouvoir faire toutes les séances prévues au départ et aux plus de 15 ans et adultes pouvant se libérer les samedis après-midi de pouvoir assurer 20 séances sur la saison au lieu de 25 initialement prévues.
- Il est évident que la crise sanitaire a grandement impacté les animations car nous n'avons pas pu organiser la sortie aux petits AS, pas autant de rencontres jeu et matchs, seul le plateau jeux et match de secteur départemental d'octobre dont nous avons la charge a pu être organisé avec la présence de 26 enfants de 6 à 8 ans mais ce fut le seul. Le goûter et la fête de l'école de fin de saison n'ont pu se tenir également, des gouters pour chaque groupe ont tout de même été mis en place.

Compte rendu Commission Sportive

La compétition des Jeunes

Là aussi, la saison a été très perturbée par les contraintes sanitaires. Les compétitions officielles ont été stoppées d'octobre à fin mai.

Cette saison, nous n'avons pas pu reconduire les tournois ATL jeunes, tournoi réunissant les jeunes de 11 à 18 ans des écoles de Baziège, Donneville, Montlaur et Montgiscard.

Vingt-trois jeunes étaient inscrits au championnat individuel jeune qui n'a pu démarrer que fin juin au lieu de novembre habituellement. Au final, seuls une dizaine de jeunes du départ ont pu y participer.

En contrepartie, nous avons pu proposer des compétitions libres aux enfants et adolescents du club, celles-ci étaient possibles. Pas moins de 110 matches ont été joués (dont 10 matchs de double). Nous avons également proposé un tournoi pour les terrains verts (les 9/10 ANS) ainsi qu'un tournoi pour les 11/17 ans, toujours en compétition libre. Huit enfants ont participé au tournoi vert et 16 adolescents ont pris part à la compétition.

Félicitations à Clément Hoareau Kémandjou, Amaury Neuville, Matis Levilly-Brugnara, Arthur Ayrignac Lavau, Maxime Joly et Alban Mercader Robert respectivement vainqueurs de leur poule.

Tous ces matchs de compétition libre a permis à bon nombre de jeunes d'améliorer leur classement.

Pour ce qui est des équipes jeunes, 5 équipes étaient inscrites mais avec le changement de calendrier seulement 2 équipes ont pu jouer leur compétition qui s'est déroulée en juin au lieu de décembre et janvier. L'équipe 9/10 ans composée d'Enzo Marchetti, Noé Colombet, Clément Kémandjou et Amaury Neuville termine 4^{ème} de leur poule qui était très relevée.

L'équipe 11/12 ans garçons composée de Gabriel Gimenez, Samuel Vecchia termine 3^{ème} de sa poule.

La compétition adulte.

Cette saison 27 hommes et 15 femmes étaient inscrits pour la phase club du championnat 4^{ème} série. La compétition à peine entamée a dû être stoppée en octobre. Elle a pu reprendre sous une forme différente

en juin. Chez les hommes nous avons terminé sous un format de poule mais la nouvelle saison arrivant la poule n'a pu aller à son terme, donc pas de vainqueur.

Chez les femmes, c'est Calista qui s'impose et accède à son nouveau classement de 30.

1- Rencontres par équipes Adulte

Challenge Emile Hermet 2021

Equipe 1 Homme

Capitaine : Mazillier Damien

Joueurs : Mazillier/ Courtiel/ Chemla / Coyez/ Castanier/ Cionini / Gabin L / Gabin D

Classement : 2eme/6 – Défaite au 1^{er} tour du tableau final

Equipe 2 Homme

Capitaine : Schwenke Gérard

Joueurs : Skowronek / Majau / Schwenke / Bonnin / Viala / Vecchia / Bas

Classement : 4eme/5 avec 2 victoires et 2 défaites

Equipe 1 Femme

Capitaine : Chloé Kemandjou

Joueuses : Courbot de Beul / Kemandjou / Caron / Merlaud / Regnier / Thirion

Classement : 1er / 5 – Le tableau final a été arrêté à cause du Covid, donc les femmes restent invaincues cette année.

Les championnats suivants ne se sont pas déroulés cette année à cause du COVID :

- Championnat AG2R Equipe +35 Hommes et +45 Hommes
- Challenge André Laffont : 1 équipe Hommes et 1 équipe Femmes
- Championnat des Pyrénées : 4 équipes Hommes et 1 équipe Femmes

2- MASTERS / Tournoi ATL

Le Masters n'a pas pu avoir lieu pour la première fois depuis sa création à cause de la pandémie du COVID. Nous n'avons également pas pu organiser le tournoi ATL Femmes et le tournoi ATL Hommes

BILAN FINANCIER, PREVISIONNEL.

L'année comptable se solde par un bénéfice de 1 301.78 €.

L'école de tennis aurait dû être à l'équilibre cette saison selon nos prévisions. Les différentes contraintes sanitaires nous contraindront à compenser les séances de cours non dispensées à hauteur de 4 000 € sur la saison 2022.

Le résultat bénéficiaire de cette saison est le fruit des aides gouvernementales accordées dans le cadre de la crise COVID par l'Etat et le Conseil Départemental.

Le club a bénéficié de l'aide fédérale pour un montant de 5 000 € dans le cadre du plan de relance pour développer et créer de nouvelles activités.

A noter que cette année encore nous n'avons pu organiser ni nos deux tournois, ni les stages habituels, cela représente une perte de bénéfice estimée à 4 000 €.

Au chapitre des subventions, la municipalité nous a octroyé la somme de 1 400 € pour la saison 2020/2021. Cette baisse de subvention s'explique par la politique de solidarité entre les associations communales. La municipalité a réparti les subventions en tenant compte des pertes subies par les différentes associations de la commune, toutes n'ayant pas pu bénéficier des aides de l'Etat dans le cadre de la pandémie.

Comme chaque année, nous percevons du Conseil Départemental une subvention qui s'est élevée cette saison à 650 €, ce qui nous a permis d'acquérir du matériel (filet) et aussi des balles pour les compétitions.

Prévisionnel 2021/2022 :

Pour cette saison nous proposons encore un budget d'attente en équilibre intégrant les compensations des cours non dispensés en 2021.

La création des courts de Padel devraient nous permettre de donner un très fort élan pour les saisons à venir.

Nous avons d'ores et déjà sollicité comme chaque année le Conseil Départemental et la Région pour la subvention en matériel.

Les tarifs sont maintenus pour cette saison et devraient rester stables dans un avenir proche.

(Voir bilan complet en annexe)

Mise au vote du budget et du prévisionnel 2022 : le bilan et le prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

Tiers sortant 2021 :

Le tiers sortant 2021 :

Damien Mazillier, Claudie Martinasso, Chloé Kemandjou, Anthony Bihel
Le tiers sortant se représente et est réélu à l'unanimité.

Appel à candidature :

Mathis Merlaud se présente

La candidature de Mathis Merlaud est acceptée
Il sera intégré dans une des commissions du bureau

➤ Questions diverses :



Pas de questions, l'assemblée générale est clôturée. Remerciements aux personnes qui se sont déplacées.

Le Président et le bureau convient les participants au verre de l'amitié.

Le Président



G. SCHWENKE

La secrétaire



C. MARTINASSO

A la suite de l'Assemblée Générale le comité directeur se réunit afin de procéder à l'élection du président et de la mise en place du bureau.

Gérard SCHWENKE est réélu président

Rappel du Comité Directeur

Claudie Martinasso, Jean Luc Mouchet, Laurent Louis, Stéphan Martinasso, Gérard Schwenke, David Merlaud, Damien Mazillier, Jérémy Pointeau, Claude Caron, Nicolas Millereux, Bertrand Galaup, Chloé Kemandjou, Caroline Lezcano, Anthony Bihel

ELECTION DU BUREAU

Président	Gérard SCHWENKE
Vice Président	David MERLAUD
Secrétaire	Caroline LEZCANO
Secrétaire adjoint	Claudie MARTINASSO
Trésorier	Jérémy POINTEAU

Commission sportive

Gérard SCHWENKE
Stéphan MARTINASSO
Damien MAZILLIER
Nicolas MILLEREUX
Bertrand GALAUP
Jérémy POINTEAU
Anthony BIHEL
Mathis MERLAUD

Commission sportive déléguée au tennis féminin :

Chloé KEMANDJOU
Caroline LEZCANO

Chargé de communication
Travaux
Ecole de Tennis

Claude CARON
Louis Martinasso
Stéphan MARTINASSO

LE PRESIDENT



G. SCHWENKE

LA SECRETAIRE



C. MARTINASSO